

*Questions orales*

ment des renseignements aux Canadiens, mais ce sont de mauvais renseignements.

Hier à la Chambre, le ministre des Finances a déclaré que la TPS n'alourdira pas le fardeau fiscal des Canadiens et que cette taxe serait sans incidence sur les recettes.

On dit dans une annonce récente que le gouvernement fait passer à la radio que la TPS, la nouvelle taxe, fournira une source de recettes plus sûre qui aidera à réduire le déficit national.

Je voudrais demander au ministre ce qu'est exactement cette taxe. Est-elle sans incidence sur les recettes ou bien une arnaque fiscale?

**L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je voudrais expliquer une fois de plus, comme je l'ai déjà fait souvent à la Chambre, ce que signifie l'expression «sans incidence sur les recettes».

Actuellement, nous avons une taxe cachée qui est catastrophique pour notre économie et que nous voulons supprimer. L'actuelle taxe de vente fédérale présente un défaut supplémentaire; les sociétés peuvent facilement éviter de la payer. C'est une taxe qui est perméable et qui a tendance à disparaître lorsque nous en augmentons le taux. En la remplaçant par une taxe qui est plus moderne et plus efficace, nous aurons plus de recettes garanties pour financer les programmes que veulent les Canadiens.

La taxe sera sans incidence sur les recettes, mais ce sera un meilleur système. En fin de compte, moins de sociétés pourront s'y soustraire.

**Mme Diane Marleau (Sudbury):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Finances et elle porte sur les annonces que son gouvernement fait passer à la radio pour duper les Canadiens sur l'effet de la taxe sur les produits et services.

Une de ces annonces dit: «La TPS n'est pas une taxe additionnelle.» Comment le ministre peut-il justifier cette affirmation quand, en fait, ses propres documents montrent que des milliers de produits et de services qui n'étaient pas visés par la TFV le sont maintenant par cette taxe sur les produits et services? Pourquoi ne dit-il pas la vérité aux Canadiens, pourquoi ne met-il pas fin à cette propagande trompeuse et. . .

**M. le Président:** La députée a posé sa question.

**L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je dois admettre que je n'ai pas grande confiance dans l'aptitude de l'opposition libérale à additionner ou à soustraire, compte tenu de la dette qu'ils ont léguée au pays il n'y a pas si longtemps.

Je voudrais expliquer à la députée que un moins un n'égal pas deux. Nous supprimons une taxe et nous la remplaçons par une autre. Il ne s'agit pas d'une taxe additionnelle.

**Mme Diane Marleau (Sudbury):** Monsieur le Président, le ministre devrait demander à tous les chefs de ménage qui vont payer 7 p. 100 sur leurs factures de chauffage l'hiver prochain ce qu'ils en pensent.

Cette même annonce radiophonique, qui est destinée aux consommateurs, laisse entendre que la TPS fera effectivement baisser les prix à la consommation. Monsieur le Président, pouvez-vous ajouter foi à ce genre de déclaration? Ses propres documents indiquent clairement que la TPS fera monter l'indice des prix à la consommation de 1,25 p. 100. On le dit dans les documents.

Le ministre retirera-t-il ces annonces mensongères et s'excusera-t-il auprès des contribuables canadiens pour avoir tenté d'acheter cette. . .

**M. le Président:** Je pense que la députée a posé la question.

**L'hon. Gilles Loiseau (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, une fois encore, il est évident que la députée n'a pas compris ou ne veut pas comprendre ce qu'est cette réforme. Celle-ci comporte bien des aspects.

La députée parle de l'indice des prix à la consommation, mais elle omet de lire l'annonce dans le document technique qui dit que cette réforme injectera 9 milliards de dollars dans l'économie, ce qui augmentera le nombre des emplois et stimulera l'économie. Voilà ce qu'on veut dire par renforcer l'économie. La députée devrait en tenir compte. En supprimant le fardeau additionnel que nos exportateurs doivent assumer maintenant, on leur permettra d'améliorer leur performance et celle de l'économie canadienne.

\* \* \*

[Français]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Phillip Edmonston (Chambly):** Monsieur le Président, j'adresse ma question au vice-premier ministre et elle a trait à ce qui se passe à Saint-Amable, localité sise à 15 kilomètres de ma circonscription. Il y a, à cet endroit, entre 10 et 20 millions de pneus qui sont en train de brûler. Je vous cite ce chiffre suite aux déclarations du propriétaire de l'entrepôt de pneus de Saint-Amable qui l'a avoué lui-même.

C'est tellement sérieux que je demande aujourd'hui, monsieur le Président, à quel moment le gouvernement fédéral va prendre ses responsabilités. . .